

Lettre ouverte au Rectorat Pour la défense de la structure UPE2A du collège Donzelot

Madame, Monsieur,

Alors que vous mettez en cause le fonctionnement, l'organisation pédagogique et les besoins spécifiques de l'UPE2A du collège Pierre Donzelot, nous souhaitons répondre point par point aux déclarations que vous avez faites à la presse ce mardi 25 novembre.

Vous dites chercher « à renforcer la présence effective des élèves dans les classes et avec leurs camarades dans le cadre du principe de L'École inclusive ». « Si une partie des heures d'enseignement est dédiée à l'apprentissage ou au renforcement de la langue française pour qu'elle devienne une langue de scolarisation et de socialisation, les autres heures d'enseignement doivent permettre aux élèves d'être en classe, parmi les autres élèves et suivre les cours ordinaires. C'est le cadre légal de l'école inclusive que d'inscrire les élèves allophones arrivants dans les classes ordinaires. »

Il nous apparaît essentiel de rappeler que, contrairement aux UPE2A récentes, où les élèves sont inscrits dans la classe qui correspond à leur âge et bénéficient aux mieux de 12 heures hebdomadaires en cours de Français Langue Seconde, notre UPE2A repose sur un dispositif adapté à un public très particulier. Une transformation ou un déplacement d'une ou plusieurs divisions aurait des conséquences très lourdes pour les élèves allophones que nous accompagnons.

En effet, la plupart des apprenants inscrits à l'UPE2A du collège Donzelot sont des grands débutants en langue française, mais aussi des NSA/PSA (jeunes n'ayant jamais été scolarisés auparavant ou très peu dans leur pays d'origine). Sont aussi accueillis des MNA (mineurs non accompagnés) que nous préparons à la voie professionnelle.

Sur la totalité de sa capacité d'accueil (un peu plus de 60 enfants), les élèves qui peuvent rejoindre une classe « ordinaire » de collège, dans l'année scolaire en cours, sont très peu nombreux. Pour tous les autres, une année complète dans notre structure est indispensable pour les préparer à l'inclusion en classe ordinaire. Et pour les NSA/PSA, les deux années ne sont pas de trop.

Pour répondre à ces besoins éducatifs majeurs, notre établissement fonctionne avec **quatre classes de niveaux (en français)**, chacune composée d'environ **15 élèves**, et offrant cette année **24* heures hebdomadaires dédiées au Français Langue Seconde** et à des enseignements fondamentaux adaptés (toutes les disciplines scolaires sont présentes dans leur emploi du temps). Cette organisation est une nécessité absolue pour permettre à ces adolescents d'entrer dans la langue, dans les savoirs scolaires et dans les codes sociaux de l'école.

Cela fait 50 ans que le collège Donzelot accueille ces élèves. Leur nombre fait qu'ils sont connus et reconnus dans l'établissement. Les moments d'échange et de partage avec toute la communauté éducative sont nombreux et quotidiens : en classe bien évidemment mais aussi en récréation, au CDI, lors des repas, en devoirs faits, clubs, ateliers ... Dans cette UPE2A, l'inclusion en classe ordinaire se fait petit à petit, de manière optimale, concertée et efficiente.

* soit deux heures de moins que la dotation 2024-2025

Enfin, nous affirmons que le collège Pierre Donzelot, par le biais des professeures principales des classes E2A, maîtrise le maillage social et culturel local. Les liens avec les familles et ou les responsables sont plus que réguliers. Au passage, nous précisons que les professeures sur postes spécifiques disposent d'une formation adaptée, parlent plusieurs langues et s'appuient sur un réseau fort et solide qui permet de pallier les difficultés linguistiques, sociales et économiques de ce public. Le lien avec les foyers et centres d'hébergement, éducateurs, éducatrices, accompagnants est tout aussi important.

Votre autre déclaration concerne « un service public d'éducation de proximité » : « Quatre autres dispositifs existent dans des collèges de Limoges (collèges Ronsard, Calmette, Limosin et Maupassant créé en 2024). Or les élèves allophones présents au collège Donzelot, et leurs parents/responsables, sont parfois amenés à faire des temps de déplacement substantiels pour rejoindre ce collège. La question du redéploiement d'un dispositif pour garantir une scolarisation en proximité doit nécessairement être prise en compte et correspondre aux besoins des familles. ».

Nous tenons à souligner que l'argument avancé, selon lequel, il faudrait « mailler le territoire » avec davantage de structures UPE2A nous semble être un réel besoin pour accompagner au mieux les élèves allophones. Créer d'autres UPE2A est nécessaire.

Toutefois, déplacer une division de l'UPE2A du collège Pierre Donzelot pourrait s'apparenter à une logique purement comptable : cela reviendrait à retirer 24h d'enseignement pour n'en restituer que 12 à 14, selon les dotations habituelles. Ce choix serait incompatible avec les besoins colossaux de nos élèves.

« La réflexion porte sur un transfert possible d'un dispositif dans un autre établissement de Limoges, comme ce fut déjà le cas dans les écoles du 1er degré à la rentrée 2025. »

A cette réflexion, nous répondons que le premier et le second degré ne sont pas comparables : les élèves de collège utilisent les transports en commun sans aucune difficulté ou viennent à pied. Et leurs parents sont tout aussi satisfaits de sortir de leur quartier habituel pour venir apprendre le français au collège Donzelot dans le cadre de « L'école ouverte aux parents ».

Par ailleurs, l'idée de positionner les UPE2A au plus près du domicile des jeunes traduit une profonde méconnaissance de leur réalité sociale et géographique. La plupart des adresses de nos élèves (qu'ils soient MNA ou en famille) ne correspond **en rien** à leur lieu de vie effectif : adresse CCAS, CADA, dispositifs d'accueil, hébergements solidaires, etc... Fonder une politique d'implantation des dispositifs sur de telles adresses est donc non seulement illusoire, mais injuste dans ses effets.

Nous souhaitons rappeler que placer les UPE2A uniquement dans les quartiers prioritaires ou précarisés serait une erreur majeure. Cela reviendrait à **ghettoïser davantage** des jeunes déjà fragilisés, à les enfermer dans des espaces scolaires socialement homogènes, et donc à contredire totalement l'objectif de la République française, qui est d'intégrer par la mixité, l'ouverture et le brassage.

Notre UPE2A n'est pas une structure ordinaire : c'est un dispositif à haute nécessité pédagogique, pensé pour l'accueil de publics extrêmement vulnérables, dont l'intégration linguistique, sociale et scolaire dépend étroitement du maintien de nos quatre divisions et de leur fonctionnement spécifique.

Déplacer ou transformer les divisions de l'UPE2A du collège Pierre Donzelot reviendrait à exposer ces élèves à une déscolarisation de fait. Il est illusoire d'imaginer qu'un adolescent de 14 ans, n'ayant jamais été ou peu scolarisé auparavant, puisse trouver sa place et progresser au sein d'une classe ordinaire sans accompagnement intensif. Une telle situation serait source de grande souffrance pour l'élève, et contraire aux principes d'égalité des chances et de droit à l'éducation qui guident l'École de la République.

Nous restons à votre disposition pour échanger plus en détail sur les réalités quotidiennes de notre travail et sur les enjeux que représente cette UPE2A.

Nous réitérons notre invitation à venir constater par vous-même le fonctionnement et l'utilité de notre structure.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les enseignants de l'Upe2a du collège Donzelot